

ÉLECTIONS CAMIEG
21/24 JUIN 2021

VOTONS 

**Mieux protéger,
mieux rembourser,
c'est l'enjeu du vote**



Face à la crise économique actuelle accentuée par la crise sanitaire, les salariés et pensionnés statutaires des Industries Électriques et Gazières sont particulièrement bien protégés socialement. Grâce au Statut des IEG et à l'action de la CGT, votre protection sociale Maladie et Maternité assurée par la CAMIEG y contribue.

En juin, vous élirez à nouveau, vos représentants CGT au Conseil d'Administration de votre caisse de Sécurité sociale.

À la CAMIEG
→ **COTISER**
selon ses moyens
← **BÉNÉFICIER**
selon ses besoins

Ce que veut la CGT pour les 6 ans du prochain mandat :

- **Renforcer la solidarité familiale** en couvrant la totalité des familles sans contrainte de plafond de ressources pour les conjoints et les enfants jusqu'à la fin de leurs études.
- **Améliorer les prestations CAMIEG** pour limiter la Couverture Supplémentaire Maladie (CSM A et CSM R) aux seules prestations, hors Sécurité sociale, (forfait hospitalier, chambre individuelle...).
- **Améliorer le service rendu aux assurés** au téléphone et dans les antennes locales par l'augmentation des effectifs CAMIEG.
- **Augmenter la « prime layette »** pour couvrir une part plus importante des frais d'achats liés aux besoins de l'enfant.
- **Renforcer l'autonomie et la gouvernance** pour vos élus sur la gestion et l'organisation territoriale, sans l'ingérence constante et le blocage des Ministères et des employeurs.
- **Créer un Fonds Social du régime complémentaire**, destiné à venir en aide aux familles confrontées à des restes à charge importants.

Comment et avec quel argent ?

L'argent existe, il est déjà dans les comptes de la CAMIEG !

La CAMIEG dispose de plusieurs centaines de millions d'euros de réserves : 476 millions d'euros au 31 décembre 2020. Les tutelles et les employeurs freinent la redistribution vers les assurés comme l'exige la CGT.

En 2021, et comme en 2014, le gouvernement a procédé à un « hold-up » de 175 millions d'euros. Avec une taxation sur CSM A et R, les salariés et pensionnés des IEG contribuent 25 fois plus que l'ensemble des Français à la solidarité nationale !

Donner une majorité à la CGT, c'est gagner tous ensemble des droits nouveaux.

Du 1^{er} au 11 juin pour le vote par correspondance
Et du 21 au 24 juin pour le vote électronique,
je vote CGT et je fais voter CGT !

